



## **AERO-HOTCLIM**

DÉSINFECTANT des SYSTÈMES de CLIMATISATION  
Des HOTTES, BACS A CONDENSATS  
AÉROSOL A USAGES PROFESSIONNELS A 9 9 2 6 7

### **ÉLÉMENTS DE COMPOSITION**

Préparation conditionnée en boîtier générateur d'aérosols à base d'une combinaison synergisée de fonctions destructrices d'odeurs et d'agents biocides, dispersants, extraits végétaux, composés odoriférants avec renforçateur de rémanence.



### **CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

<b>P R O D U I T   A C T I F</b>	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
. MASSE VOLUMIQUE	775 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D'ÉCLAIR	17 °C Afnor coupe fermée
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c
. ODEUR	<b>Agréable de senteur florale</b>
. COULEUR	Incolore
<b>G A Z   P R O P U L S E U R</b>	
. Propulseur hydrocarboné	



### **PROPRIÉTÉS PRINCIPALES**

. **Spray bactéricide** de contact AFNOR spectre 5 pour climatiseurs et circuits répartiteurs d'air climatisé.  
Efficacité **bactéricide** sur *legionella pneumophila* CIP 103854 T testée selon norme **NFT 72.301 (5 mn)** (p.v. NL/04040/1).

Efficacité **bactéricide** testée selon norme **NF EN 1276 (5 mn)** à 80 % v/v (p.v. NL/01165/3).

Efficacité **lévuricide** testée selon norme **NF EN 1275 (5 mn)** sur *Candida albicans* à 80 % v/v (p.v. NL/01169/1)

Economique, prêt à l'emploi.

Réduction de la prolifération des contaminations par les micro-organismes, décontamination des systèmes de climatisation de véhicules et des locaux.

**Destructeur puissant**, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent, apporte une action **rapide** neutralisante contre les molécules à odeurs désagréables.

Par ses éléments de composition, combat efficacement les différents types d'odeurs tels que :

- Odeurs nauséabondes, de moisi, d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S), provenant de fermentations par les micro-organismes, salissures organiques, détritux végétaux, pollens en décomposition à l'intérieur des systèmes de climatisation des véhicules.

. **Par son action nettoyante décontaminante**, réduit les risques d'allergies et de contamination des voies respiratoires provenant de la multiplication des micro-organismes, moisissures notamment favorisant la multiplication des parasites acariens.

. Utilisation dans ateliers de maintenance des parcs automobiles, dans les collectivités, transporteurs routiers, ambulanciers, professions de santé ou de secours, garages, préparateurs de V.O., petites unités de climatisations de bureaux ou d'appartements, etc...

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

### DÉSINFECTION DES HOTTES :

#### APPLICATION HOTTE ARRÊTÉE ? NE PAS LAISSER D'ALIMENTS A PROXIMITE

Pulvériser pendant quelques secondes, moteur arrêté, le désinfectant au travers de la grille d'entrée d'air du collecteur située à la base afin de saturer le volume d'air de celle-ci et de décontaminer les surfaces, circuits de répartition d'air.

Laisser agir 5 à 10 minutes afin d'avoir une désinfection efficace et remettre le moteur en marche afin de faire fonctionner le système et de diffuser les fonctions désinfectantes dans les circuits répartiteurs d'air et les différents aérateurs.

Comme pour tout destructeurs d'odeurs ne pas pulvériser ou saturer les locaux en présence de personnes, petits animaux, poissons exotiques ou denrées alimentaires non hermétiquement emballées

En cas de dispersion sur plans de travail nettoyer avec SUPRANET et rincer abondamment

### DÉSINFECTION DES CLIMATISEURS:

1/ Arrêter le fonctionnement du climatiseur

2/ Avant démontage ou ouverture pour changement de filtre, effectuer une pulvérisation sur les surfaces accessibles afin de détruire les microorganismes présents et d'éviter leur dispersion dans les locaux.

3/ Laisser agir 5 minutes et procéder aux changements ou nettoyages des filtres.

4/ Procéder ensuite au nettoyage désinfection des surfaces accessibles.

5/ Terminer par une pulvérisation du nettoyant désinfectant par l'entrée d'air du climatiseur.

6/ Laisser agir 5 minutes et remettre la climatisation en fonctionnement.

## RECOMMANDATIONS



### DANGER

EUH208 Contient GLUTARAL. Peut produire une réaction allergique.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**SGH07** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
**SGH02** Tenir hors de portée des enfants.  
P102 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P103 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P211 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P251 Éviter de respirer les aérosols.  
P261 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P271 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.  
P280 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P304 + P340 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P305 + P351 + P338 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403 + P233 Garder sous clef.  
P405 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Usage biocide TP 2

Poly(oxy-1,2-éthanediyl),.alpha.-[2-(didécylméthylammonio)éthyl]-.omega.-hydroxy-,propanoate (sel) 0,26 % Glutaraldehyde 0,18 %

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

#### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



**E.R.P.** ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France  
Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68  
Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA  
Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email [produits.erp@wanadoo.fr](mailto:produits.erp@wanadoo.fr)